

[TARIFS À L'ANNÉE]

COURS ENFANTS ET ADOLESCENTS

Agglomération angevine

Quotient familial CAF

Cours de 2 h

de 0 à 600	_____	95 €
de 601 à 700	_____	111 €
de 701 à 1000	_____	137 €
de 1001 à 1300	_____	169 €
de 1301 à 1600	_____	190 €
de 1601 à 2000	_____	211 €
au delà	_____	227 €

Hors agglomération angevine

Tarif unique enfants et adolescents : 296 €

Les justificatifs à fournir :

> Justificatif de domicile (pour les résidents de l'agglomération angevine).

> Attestation CAF ou MSA récente indiquant le quotient familial. En cas d'absence de justificatif, application du quotient CAF maximum.

Nous acceptons le pass culture sport (Pack 15-30) du Conseil régional des Pays de la Loire.

COURS ADULTES

Agglomération angevine

- Cours 2 h : 126 €* ou 243 €
- Cours 2 h - 20 séances modèle : 159 €* ou 276 €
- Cours 2 h - 30 séances modèle : 199 €* ou 316 €
- Cours 3 h : 148 €* ou 274 €

Hors agglomération angevine

- Cours 2 h : 163 €* ou 326 €
- Cours 2 h - 20 séances modèle : 196 €* ou 359 €
- Cours 2 h - 30 séances modèle : 236 €* ou 399 €
- Cours 3 h : 224 €* ou 377 €

* Le tarif réduit s'applique aux chômeurs de 18 à 25 ans, aux allocataires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé), de l'ASS (Allocation de solidarité spécifique), du FSV (Fonds de solidarité vieillesse), du RSA (Revenu de solidarité active) et aux étudiants résidant à Angers.

Les justificatifs à fournir :

> Justificatif de domicile (pour les résidents de l'agglomération angevine).

> Justificatif attestant du bénéfice de l'AAH, de l'ASS, du FSV, ou du RSA, ou sur présentation de la carte étudiant de l'année académique 2017-2018 (pour bénéficier du tarif réduit).